



PROCES-VERBAL
REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
16 février 2023

L'an deux mille vingt-trois, le seize février, à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la Commune d'ANJOUIN, légalement convoqué, s'est réuni en séance ordinaire, au nombre prescrit par la loi au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Jacques-Henri LEPREUX, Maire.

Étaient présents : Mr LEPREUX – Mr HERHEL - Mme VINCENT – Mr CARRÉ – Mme LACROIX – Mr GIRAUDON – Mr KIEFFER - Mme CLOREC – Mr LIMET.

Absent excusé :

Pouvoir : NEANT

Secrétaire de séance : Patrice CARRÉ

NOMBRES DE MEMBRES				
AFFERENTS AU CONSEIL MUNICIPAL	EN EXERCICE	QUI ASSISTENT A LA SEANCE	DATE CONVOCATION	DATE PUBLICATION
11	09	08	09/02/2023	23/03/2023

Adoption du compte rendu de la séance du 16 décembre 2022.

- Vote à l'unanimité

Délibérations :

- a) Carte carburant SUPER U Chabris
- b) Hommage officiel Bernard KOCKENPO.

a) Carte carburant SUPER U Chabris

Pour des raisons de commodité et proximité, il est nécessaire de faire faire une carte carburant auprès de SUPER U de CHABRIS, pour les besoins d'essence des petits matériels (tondeuse, tronçonneuse et véhicule communal) de l'employé communal.

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal de faire une demande de carte carburant auprès de SUPER U de CHABRIS.

Le Conseil Municipal à l'unanimité autorise Monsieur le Maire à faire les démarches nécessaires et lui donne tous pouvoirs concernant ce dossier.

b) Hommage officiel Bernard KOCKENPO

Le Conseil Municipal souhaite rendre un hommage officiel à Monsieur Bernard KOCKENPO, Maire de 1983 à 2020, décédé le 21 novembre 2022, pour l'ensemble des services rendus à la commune.

Vu le Code général des collectivités territoriales, articles L.2121-29 et L.2122-22 ;

Vu l'alinéa 1^{er} de l'article L.2121-29 du le Code général des collectivités territoriales ;

Dans ce cadre Monsieur le Maire propose de donner à l'Espace Socio Culturel de la commune le nom de « Espace Socio Culturel Bernard KOCKENPO ».

Le Conseil Municipal à l'unanimité approuve cette décision et autorise Mr le Maire à signer tous documents afférents à ce dossier.

1. COMMISSIONS COMMUNALES

• AIDE SOCIALE ET GÉRONTOLOGIE

Bus Numérique

Jeudi 16 février la Commune a reçu le Bus Numérique (financé par la Région Centre Val de Loire et la CARSAT) pour l'initiation à l'informatique destinée aux retraités.

Il a eu un franc succès, 2 ateliers ont été mis en place avec 6 personnes le matin et 8 l'après-midi. Les retours sont positifs avec une demande de renouvellement de cette initiative de la part des participants. Il est possible de faire revenir le bus numérique jusqu'à 3 passages par an.

Une action est également menée de la part de la 3CPB et BGE Indre avec le médiateur numérique basé à Chabris à l'Espace 2eco pour des ateliers numériques dans les Communes, financés aussi par la CARSAT. La Commune s'est mise sur les rangs afin d'en faire bénéficier les administrés qui le souhaiteraient.

Repas des Anciens

L'organisation du repas des anciens sera décidée lors du prochain conseil municipal.

Soutien moral

Une visite a été faite chez une administrée pour un soutien moral.

Obsèques de Mr Marcel CHERIOUX

Monsieur le Maire précise que des rumeurs circulent à ce sujet et souhaite rétablir les faits.

La Commune a organisé les obsèques de Mr CHERIOUX car la famille ne voulait pas s'en occuper. Des renseignements ont été pris auprès de la banque de Mr CHERIOUX pour savoir si ses finances permettaient de régler les obsèques. La réponse a été positive. De ce fait le Maire a pris contact avec les Pompes Funèbres DEDION afin d'organiser dignement les obsèques aux frais de Mr CHERIOUX. Les Pompes Funèbres se sont fait régler directement par la banque.

Épicerie Solidaire

Une réunion est organisée à POULAINES, lundi 20 février afin de connaître les tenants et aboutissants de cette future épicerie.

Secourisme

Un site internet est en cours pour les inscriptions à la formation secourisme auprès des pompiers de CHABRIS.

- **ECLAIRAGE PUBLIC**

A plusieurs reprises, des remarques ont été faites à la mairie sur le fait que l'éclairage était toujours en fonction alors qu'il faisait jour. Mme VINCENT, précise que les lampadaires et les horloges de programmation sont d'ancienne génération et que nous ne pouvons pas les régler comme on le désire.

Le Conseil a pris la décision de ne plus allumer l'éclairage public dans les hameaux et le centre-bourg à compter de fin mars jusqu'à octobre. Pendant cette période on conserve la possibilité d'allumer et d'éteindre en centre-bourg pour des manifestations.

- **ENVIRONNEMENT**

Fleurissement

La commande de plants a été effectuée auprès de la 3CPB. Cette année, encore plus que les années précédentes, il a été demandé aux Communes de privilégier les vivaces. Une formation a eu lieu à la 3CPB sur les différentes variétés de vivaces et la façon de créer des massifs façon patchwork. Une prochaine formation aura lieu sur la taille.

Inventaire des mares

La commune doit inventorier les mares à la demande de INDRE NATURE, qui peut décider de les nettoyer et les restaurer. Yanis doit débroussailler la mare communale en bas de l'école et la fontaine au Bœuf Blanc.

- **COMMUNICATION**

Bulletin Anjouin

Le Bulletin a été distribué fin janvier. Des retours disent que le bulletin devait coûter cher car très beau. Christine VINCENT précise que le changement d'éditeur a permis une impression sur du papier recyclable à un tarif moins cher que l'année dernière.

- **CEREMONIES**

Mr CLAUZADE demande à ne plus déposer de gerbe au cimetière lors des cérémonies du 8 mai et 11 novembre. Le Conseil Municipal accepte et précise que l'association des Anciens Combattants prendra en charge la gerbe du 8 mai et la Municipalité celles du 11 novembre et 5 décembre.

2. SYNDICATS ET COMMISSIONS INTERCOMMUNALES

- **COMMUNAUTÉ DE COMMUNES**

Voirie

Le cabinet BIA GEO, maître d'œuvre de la 3CPB pour la voirie, demande de lister les voies proposées par la commune pour le programme d'entretien 2023 d'ici le 10 mars 2023. Une visite sur place sera faite fin mars avec Alain DERVILLÉ en charge de la Commission Voirie.

Développement économique

Le succès du Village des Entreprises 2022 à CHABRIS conduisent l'agence Dev'up Centre-Val de Loire et la 3CPB à renouveler l'opération. La manifestation aura lieu le vendredi 17 novembre 2023 au gymnase de CHABRIS.

La première réunion de préparation a eu lieu à l'espace 2eco de Chabris le 9 février.

Tourisme : chemins de randonnées pédestres

Les tracés des trois chemins de randonnées pédestres de la commune ont été révisés.

Le chemin de 17 km a été balisé en 2022 aux normes nationales par Jacques REEB et son équipe de volontaires. Pour le chemin de 13 km un petit pont est en fabrication par les employés de Bagneux et Anjouin et sera implanté au Perry de façon à emprunter un chemin rural intercommunal et à ne plus avoir à marcher sur la départementale 922. Le balisage de ce chemin et de celui de 9 km seront effectués en 2023.

- **RPI**

Mme VINCENT s'étonne de ne pas avoir de réunion prévue à ce jour pour la préparation du budget. Elle doit prendre contact avec Mme LESEURE.

Il n'y aura pas de fermeture de classe à la prochaine rentrée. Les effectifs sont en baisse, 61 élèves en 2022/2023, 57 prévus en 2023/2024.

- **SIAEP DE BAZELLE**

Une convention d'achat d'eau a été signée entre les Syndicats de Gièvres-Pruniers et le SIAEP de Bazelle.

Une réunion de travail a eu lieu le 16 février afin de déterminer les priorités budgétaires, les demandes de subventions pour les travaux de changements de canalisations fuyardes subventionnées par l'Agence de l'Eau et la pose de compteurs de sectorisation et stabilisateurs.

3. AMENAGEMENT ET MISE EN VALEUR DU CENTRE-BOURG

Monsieur le Maire précise que nous devons terminer en 2023 l'aire de jeux sportifs (terrains de pétanque, aménagement paysager) et acquérir la maison HAUDRECHY rue du Commerce. Mais il faudra prendre en compte les contraintes budgétaires.

4. BUDGET COMMUNAL

Le compte administratif et le compte de gestion du trésorier sont conformes.

La secrétaire prépare les éléments pour le budget 2023. La proposition de budget fera l'objet d'un échange avec les adjoints avant le vote qui aura lieu lors du prochain conseil municipal le 23 mars.

Monsieur le Maire précise plusieurs points :

- On doit investir c'est le rôle d'une commune. Mais notre commune a très peu de ressources propres et une population en baisse ce qui impacte négativement la Dotation Globale de Fonctionnement (DGF) de l'Etat.
- Il faut chercher des financements privés et ne pas compter que sur les subventions.
- Un programme d'investissement pluriannuel 2023-2025 sera élaboré et ajusté chaque année en fonction des ressources qu'on pourra dégager et des opportunités de subvention.

❖ QUESTIONS DIVERSES

Infiltration 2 rue Flandres Dunkerque.

Le propriétaire se plaint qu'à chaque fois qu'il pleut sa cave se remplit d'eau. Mr Laurent VINCENT va passer prochainement une caméra afin de voir si les buses sous le trottoir ne sont pas cassées.

Cimetière

Mr HERHEL précise qu'il n'y a plus de place de columbarium disponible. Il faut noter également qu'il n'y a plus beaucoup d'emplacements libres dans le cimetière.

La séance est close à 21h.

❖ PROCHAIN CONSEIL MUNICIPAL

Le prochain Conseil Municipal aura lieu le jeudi 23 mars 2023 à 19 h 00.

Publié le 23 mars 2023

Le Maire,
Jacques-Henri LEPREUX.



Le Secrétaire de Séance,
Patrice CARRÉ.



**DELIBERATIONS PRISES LORS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE D'ANJOUIN
en date du 16 février 2023**

DELIBERATIONS :

- a) Carte carburant SUPER U Chabris
- b) Hommage officiel Bernard KOCKENPO.

Le Maire,
Jacques-Henri LEPREUX

Le Secrétaire de Séance,
Patrice CARRÉ



